

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
SDIS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS**

Préavis PR23.02CD

Comptes 2022

Rapport de la Commission de gestion

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

La commission de gestion, composée de Messieurs Olivier PONCET, Patrick BILLAUD (excusé le 11 avril), Jacques TAVERNEY et Tony MANGONE (excusé le 11 avril et absent le 18 avril) Yves GUILLOUD, s'est réunie à deux reprises, soit :

- Le mardi 11 avril 2023 à la caserne d'Yverdon-les-Bains, en présence de Messieurs Christian WEILER, Président du Comité de direction et du Major instructeur Éric STAUFFER, Commandant du SDIS Régional du Nord vaudois, pour présentation, discussion et obtention des éventuelles informations nécessaires à la compréhension du préavis PR23.02CD concernant les comptes 2022 de l'association.
- Le mardi 18 avril à l'administration communale de Champagne afin de discuter et élaborer le présent rapport.

Observations

311500 : Achats de véhicules

Un montant de CHF 70'000.— était inscrit au budget pour l'acquisition d'un minibus électrique. Cet achat n'a pas été réalisé, le marché pour ce genre de véhicule n'étant pas encore suffisamment mûre. Cependant, le véhicule de chef d'intervention Ydon 102 ayant dû être déclaré en dégât total suite à une avarie, un véhicule de remplacement a été acquis pour un montant de CHF 39'000.--. Ce montant sera cependant compensé par un prélèvement équivalent sur le compte 481400 « Prélèvements aux fonds de réserve ».

312300 : Électricité

L'économie réalisée s'explique par :

- une surestimation des coûts de la consommation électrique de l'extension de la caserne G1 (Yverdon-les-Bains),
- les efforts effectués et pronés depuis plusieurs années en matière d'économie d'énergie par le SDIS NV, selon l'adage qui dit que « le kWh le meilleur marché est celui qui n'est pas consommé ».

312400 : Achats et consommation de combustible

Le dépassement du budget s'explique :

- pour moitié par les frais de chauffage de l'extension de la caserne C1 (Grandson) qui n'avaient pas été inscrit au budget, le bail ayant été signé après l'élaboration de ce dernier,
- le solde concerne les frais de chauffage du site d'Yverdon-les-Bains qui malgré une augmentation des coûts ont pu être contenu grâce à des mesures d'économie de chauffage.

314100 : Charges d'entretien des bâtiments

Les charges d'entretien en baisse sont principalement consécutive :

- à l'extension de garanties repoussant l'entrée en vigueur de certains contrats d'entretien. Ceci s'explique par la poursuite du bouclage, en 2022, de la construction de l'extension de la caserne G1 (Yverdon-les-Bains),
- à la non réalisation de la centrale de gestion des feux de circulation en 2022. Le projet se poursuit cependant en 2023.

315500 : Entretien véhicules et matériel

Le dépassement de budget à ce poste découle de :

- la hausse des prix du carburant, que chacun aura pu constater de ses propres yeux,
- l'équipement du véhicule pour l'officier de service régional Ydon 101,
- le tout contrebalancé par des frais limités pour l'entretien du parc véhicules et matériel.

317000 : Frais de réceptions et de manifestations

L'ensemble des frais engendrés par la Revue quinquennale sont maintenant enregistrées dans ce poste. Ce qui permet d'améliorer la vision et le suivi du coût de cette manifestation, auparavant ventilée dans plusieurs postes. Ce regroupement explique le dépassement.

318100 : Frais de ports

Le budget a été dépassé suite à l'envoi de 8'683 courriers pour le recrutement Nuovo'23, les frais pour l'entretien de l'affranchisseuse ainsi que l'attention envoyée par poste à chaque membre du SDIS consécutivement à l'annulation du rapport annuel.

318300 : Frais comptes bancaires et postaux

Le dépassement à ce poste s'explique par les intérêts négatifs, pratiqués par PostFinance, sur les avoirs en compte. Le SDIS NV avait entamé des démarches pour changer d'établissement bancaire. Les intérêts négatifs n'ayant plus cours, un changement d'établissement n'est plus d'actualité.

435600 : Facturation de services à des tiers

D'une manière générale, le bilan positif de ce poste découle d'une augmentation de plus de 20% du nombre d'interventions.

452100 : Participations des communes

À ce stade il paraît important de mettre en évidence l'économie, pour les communes, de plus de CHF 300'000.—réalisée par rapport au budget 2022.

Conclusion

La Commission de gestion remercie le représentant de l'exécutif ainsi que le Commandant du SDIS Régional du Nord-vaudois pour leur disponibilité, les échanges ainsi que les explications fournies.

Les comptes 2022 sont présentés de manière claire, détaillée et transparente.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis qui décide :

Article 1 : Les comptes 2022 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois sont adoptés tels que présentés dans le préavis PR23.02CD.

Pour la Commission de gestion :

Patrick BILLAUD
Donneloye



Tony MANGONE
Suscévaz



Olivier PONCET
Champvent



Jacques TAVERNEY
Belmont-sur-Yverdon



Yves GUILLOUD, rapporteur
Champagne

